



Rapport financier semestriel au 30 juin 2015

Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de surveillance le 28 juillet 2015. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par le Commissaire aux comptes de la Société.

Green Square - Bât. E
80-84, rue des Meuniers
92 220 BAGNEUX
Tél. (+33) 1 49 08 07 40
Fax (+33) 1 49 08 07 41
contact@genomicvision.com
www.genomicvision.com

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 445.190,70 € – RCS Nanterre B 477 699 144

A PROPOS DE GENOMIC VISION

« Spin-off » de l'Institut Pasteur créée en 2004 par Aaron Bensimon, Genomic Vision (la « Société ») est une société de diagnostic moléculaire qui développe et commercialise des outils de recherche et des tests d'aide au diagnostic pour la détection précoce des cancers et des maladies génétiques.

La société utilise une technologie de rupture - le « peignage moléculaire » - qui permet la visualisation directe de molécules individuelles d'ADN, pour détecter les variations structurales des génomes, à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société détient une licence exclusive et mondiale, consentie par l'Institut Pasteur, sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à cette technologie et ses applications.

La Société développe un portefeuille de tests, ciblant notamment les cancers du sein et du colon. Depuis 2013, elle commercialise le test CombHeliX FSHD pour la détection d'une myopathie difficile à diagnostiquer, la dystrophie facio-scapulo-humérale (FSHD), aux Etats-Unis, grâce à son alliance stratégique avec Quest Diagnostics, le leader américain des tests diagnostiques en laboratoire, et en France, à l'hôpital de La Timone (Marseille).

Genomic Vision est basée à Bagneux. Elle a été introduite en bourse sur le marché d'Euronext à Paris, compartiment C, le 7 avril 2014 (FR0011799907 – GV).

Pour en savoir plus : www.genomicvision.com

SOMMAIRE

1. Attestation de la personne responsable.....	3
2. Rapport semestriel d'activité : examen de la situation financière et du résultat de la société	4
3. Information financière semestrielle 2014 – Normes IFRS	10
4. Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014	36

1. Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bagneux, le 07/01/2016

Aaron Bensimon, Président du directoire de Genomic Vision

2. Rapport semestriel d'activité : examen de la situation financière et du résultat de la Société

Les résultats et la situation financière de Genomic Vision au 30 juin 2015 se caractérisent par :

- Des produits générés par les activités ordinaires à hauteur de 1,4 millions d'euros, correspondants principalement à des crédits d'impôts et aux produits issus de la collaboration avec Quest Diagnostics pour le développement pluri-annuel de différents projets.
- Des charges opérationnelles qui s'élèvent à 3,7 millions d'euros, quasi stables par rapport au premier semestre 2014.
- Une situation financière solide, avec une trésorerie de 18,7 millions d'euros.

Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2015 et 2014 :

En milliers d'Euros, sauf données par action	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2015	2014
Produits des activités ordinaires	1 436	3 206
Charges opérationnelles nettes	3 677	3 525
Résultat opérationnel (perte)	(2 240)	(319)
Résultat courant avant impôt	(2 208)	(310)
Résultat net	(2 208)	(310)
Résultat net par action (base non diluée, en euros)	(0,50)	(0,09)

En milliers d'Euros	30/06/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 734	22 764
Total de l'actif	23 656	26 444
Total des capitaux propres	20 621	22 695
Total des dettes financières	599	792

2.1. Principaux faits marquants du 1er semestre 2015

2.1.1. Activité

Genomic Vision a poursuivi ses programmes de développement de tests diagnostic et d'augmentation du débit de la technologie du peignage moléculaire, en collaboration avec son partenaire stratégique Quest Diagnostics.

En début d'année 2015, la Société a annoncé le renouvellement de ce contrat de collaboration, jusqu'en novembre 2018. Selon les nouveaux termes, Quest Diagnostics continue à être le partenaire exclusif de Genomic Vision sur les 4 tests développés en commun, mais le taux de royalties payés à Genomic Vision a été revu à la hausse et la Société peut développer et commercialiser de nouveaux tests avec d'autres partenaires aux Etats-Unis et dans le monde.

Au mois de juin 2015, la technologie de peignage moléculaire de Genomic Vision a été retenue pour le projet BeyondSeq Horizon 2020 d'une dotation globale de 6 M€. Ce programme, financé par de la Commission européenne, vise à combler le vide technologique entre le diagnostic cytogénétique et le séquençage de nouvelle génération. Dans ce cadre, Genomic Vision aura pour mission de développer un test SMA capable d'identifier les porteurs dits « 2+0 » (porteurs des deux copies du gène SMN 1 sur un chromosome), non détectables par les techniques actuelles.

Au 30 juin 2015, l'effectif total de la Société s'établit à 49 personnes, contre 46 au 31 décembre 2014.

2.1.2. Gouvernance

L'assemblée générale du 30 juin 2015 a approuvé la nomination de deux nouveaux membres au Conseil de Surveillance :

- Madame Elisabeth Ourliac, Vice-président et Directeur de la Stratégie Corporate d'Airbus Group ;
- Madame Tamar Saraga, Consultante internationale en Fusions & Acquisitions et Stratégie, précédemment Directrice Senior en Fusions & Acquisitions et Stratégie chez ORACLE pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique.

2.2. Résultat opérationnel

2.2.1. Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires au cours des premiers semestres 2015 et 2014 :

En milliers d'Euros	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2015	2014
Produits de Recherche et Développement Quest	515	2 462
Marché du diagnostic	45	33
Marché académique	131	62
Total Chiffre d'affaires	691	2 557
Financements publics de dépenses de recherche	745	649
Total des produits des activités ordinaires	1 436	3 206

Le chiffre d'affaires total de la Société sur les six premiers mois de 2015 s'établit à 0,7 million d'euros contre 2,6 millions d'euros au premier semestre 2014.

Il est constitué en majeure partie des rémunérations issues de la collaboration de R&D avec Quest Diagnostics, qui se sont élevés à 0,5 millions d'euros au premier semestre 2015, et qui correspondent à :

- la quote-part de la redevance rémunérant les droits exclusifs accordés à Quest Diagnostics par Genomic Vision, dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux sociétés ;
- les paiements d'étapes facturés par la Société en fonction de l'atteinte des objectifs initialement fixés pour chaque projet développé dans le cadre de la collaboration avec Quest Diagnostics.

Le chiffre d'affaires a connu une baisse attendue, qui s'explique par l'absence de nouveaux milestones franchis sur le semestre, contrairement au 1er semestre 2014.

Le chiffre d'affaires inclut par ailleurs :

- Le chiffre d'affaires « Marché du diagnostic », qui résulte des ventes de kits et de consommables à destination des hôpitaux et des royalties perçus en contrepartie de l'exploitation par Quest Diagnostic des tests mis au point par Genomic Vision. En 2015 comme les années précédentes, ce chiffre d'affaires résulte exclusivement du test

CombHelix FSHD, utilisé à Marseille (hôpital de la Timone) et chez Quest Diagnostics (depuis août 2013).

- Le chiffre d'affaires « Marché académique », qui provient des ventes d'instruments et de consommables à destination des laboratoires de recherche fondamentale.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués des produits suivants :

- Crédit d'impôt recherche, dont le montant s'élève à 0,6 million d'euros pour le premier semestre 2015, contre 0,5 million d'euros pour le premier semestre 2014.
- Subventions : 0,1 million d'euros au premier semestre 2015, stable par rapport à 2014.
- Crédit d'impôt innovation.

Le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt innovation relatifs à l'exercice 2014 devraient être remboursés à la Société au cours du deuxième semestre 2015.

2.2.2. Charges opérationnelles

Le tableau suivant présente la répartition des charges opérationnelles par fonction pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, avec un comparatif sur la même période en 2014 :

En milliers d'Euros	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2015	2014
Coût des ventes	65	24
Recherche et Développement	1 913	2 337
Ventes et Marketing	473	109
Frais généraux	1 226	1 055
Autres produits et (charges) d'exploitation et opérationnels	0	0
Total charges opérationnelles	3 677	3 525

Les charges de Recherche et Développement ont continué de représenter le premier poste de charges opérationnelles de la Société. Leur baisse au premier semestre 2015 (-18%) résulte principalement de la réduction des coûts de sous-traitance dans le cadre du développement du nouveau scanner à haut débit, terminé en 2014.

L'augmentation des charges liées aux activités de marketing et ventes (+0,4 million d'euros) résulte de la constitution d'une équipe marketing et commerciale, tel qu'annoncé lors de l'introduction en bourse.

La hausse des frais généraux (+0,2 million d'euros) est maîtrisée et correspond principalement aux coûts des prestations liées aux obligations des sociétés cotées.

Le tableau suivant présente la répartition des charges opérationnelles nettes par nature pour la période du 1er janvier au 30 juin 2015, avec un comparatif sur la même période en 2014 :

En milliers d'Euros	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2015	2014
Achats et variation de stocks	141	129
Charges de personnel	1959	1 795
Charges externes	1381	1 411
Impôts taxes et versements assimilés	67	83
Dotations nettes aux amortissements	150	105
Autres produits et (charges) d'exploitation et opérationnels	21	(2)
Total charges opérationnelles	3 677	3 525

2.2.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel - différence entre les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles - s'établit à -2,2 millions d'euros au premier semestre 2015 contre -0,3 million d'euros au premier semestre 2014.

2.3. Eléments de bilan et flux de trésorerie

Au 30 juin 2015, le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'établit à 18,7 millions d'euros, contre 22,8 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Au cours du premier semestre 2015, l'activité a consommé de la trésorerie à hauteur de 2,9 millions d'euros, en raison principalement de l'insuffisance d'autofinancement liée à la baisse des revenus et d'une augmentation du BFR, liée aux créances de crédit d'impôts (CIR et CII), dont la part relative à l'exercice 2014 (1,3 million d'euros) devrait être encaissée au second semestre 2015.

Les opérations d'investissement ont consommé 1,1 million d'euros de trésorerie au premier semestre 2015, en rapport avec l'extension des locaux de la Société (travaux d'aménagement) et la production de scanners destinés à être mis à disposition chez les futurs clients (centres de diagnostic).

Au 30 juin 2015, les capitaux propres s'élèvent à 20,6 millions d'Euros et l'endettement financier à 0,6 million d'euros (avances remboursables perçues d'Oseo / BPI dans le cadre de projets de R&D aidés et crédit-bail), contre respectivement 22,7 millions d'euros et 0,8 million d'euros au 31 décembre 2014.

2.4. Evènements postérieurs au 30 juin 2015

Au mois d'août 2015, la Société a perçu le remboursement des créances de crédit d'impôt recherche (CIR) et de crédit d'impôt innovation (CII) relatifs à l'exercice 2014, soit 1,3 million d'euros.

2.5. Facteurs de risque

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au chapitre 4 du document de base enregistré par l'AMF le 3 mars 2014 sous le numéro I.14-005 et dans l'annexe C du rapport de gestion relatif à l'exercice 2014, en date du 30 avril 2015.

La Société n'a pas identifié, à la date d'établissement du présent document, de nouveau risque qui ne serait pas déjà mentionné dans le document de base du 3 mars 2014 ou dans le rapport de gestion relatif à l'exercice 2014 susceptible d'impacter le reste de l'exercice 2015.

2.6. Relations avec les parties liées

Les relations avec les parties liées au cours des périodes sous revue sont présentées en note 18 de l'information semestrielle résumée établie selon la norme IAS 34.

3. Information financière semestrielle 2015 – Normes IFRS

1	ETATS DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2015.....	12
1.1	Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global.....	12
1.2	État de la situation financière – Actif	13
1.3	État de la situation financière – Capitaux propres et passif.....	14
1.4	État des flux de trésorerie.....	15
1.5	Tableau de variation des capitaux propres.....	16
2	ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS	17
2.1	Informations générales.....	17
2.2	Evènements significatifs du premier semestre 2015	17
2.3	Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes	18
2.3.1	Conformité au référentiel IFRS.....	18
2.3.2	IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou sur les informations à fournir dans les états financiers.....	18
2.3.3	Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique de l'activité.....	19
2.3.4	Crédits impôt.....	19
2.3.4.1	Crédit d'impôt recherche.....	19
2.3.4.2	Crédit d'impôt Innovation.....	20
2.3.5	Frais de recherche et développement.....	20
2.3.6	Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables.....	21
2.3.7	Information sectorielle	21
2.4	NOTES.....	22
	NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22
	NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22
	NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	23
	NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE.....	23
	NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE.....	23
	NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	24
	NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	24
	NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES.....	25
	NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	27
	NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	29

NOTE 11 : FOURNISSEURS	29
NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT	30
Note 12.1 : Produits des activités ordinaires	30
Note 12.2 : Nature des dépenses allouées par fonction	31
Note 12.3 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers	32
NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION.....	33
NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE.....	33
NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	34
NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	34
NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	35

1 ETATS DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2015

1.1 Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires		691	2 557
Autres produits		745	649
Total des produits	12.1	1 436	3 206
Coût des ventes	12.2	-65	-24
Recherche et Développement	12.2	-1 913	-2 337
Ventes et Marketing	12.2	-473	-109
Frais généraux	12.2	-1 226	-1 055
Autres produits d'exploitation		0	0
Autres charges d'exploitation			
Résultat courant opérationnel		-2 240	-319
Autres produits opérationnels		0	0
Autres charges opérationnelles		0	0
Résultat opérationnel		-2 240	-319
Coût de l'endettement financier	12.3	57	26
Autres produits financiers	12.3	2	1
Autres charges financières	12.3	-26	-18
Résultat courant avant impôts		-2 208	-310
Impôt sur les sociétés		0	0
Impôts différés		0	0
Résultat net		-2 208	-310
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		0	0
Ecart actuariel au titre des régimes à prestation définie			
Impôts différés sur éléments non reclassables en résultat			
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat		0	0
Impôt différés sur éléments pouvant être reclassés en résultat			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres net d'impôt		0	0
RÉSULTAT GLOBAL		-2 208	-310

Résultat par action

	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux	-2 208	-310
Nombre d'actions moyen pondéré	4 457 119	3 553 891
Résultat par action	-0,50	-0,09
Résultat par action diluée	-0,50	-0,09

Les instruments donnant droit au capital de façon différée sont anti dilutifs car ils induisent une diminution de la perte de la période par action.

1.2 État de la situation financière – Actif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	1	259	260
Immobilisations corporelles	2	1 758	871
Actifs financiers non courants	3	308	183
Créances d'exploitation	6	703	0
Actifs d'impôts différés	4	0	0
Actifs non courants		3 028	1 314
Stocks	5	118	134
Créances clients et autres débiteurs	6	1 776	2 232
Trésorerie et équivalents trésorerie	7	18 734	22 764
Actifs courants		20 628	25 129
TOTAL DE L'ACTIF		23 656	26 444

1.3 État de la situation financière – Capitaux propres et passif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Capital		446	445
Primes d'émission		34 628	34 579
Autres réserves		-7	-7
Résultats non distribués		-14 446	-12 322
CAPITAUX PROPRES	<u>8</u>	20 621	22 695
Emprunts bancaires et avances remboursables	<u>9</u>	5	22
Provisions pour risque et charges		85	85
Provision pour impôts différés	<u>4</u>		
Produits constatés d'avance	<u>10</u>	146	164
Dettes diverses		59	38
Passifs non courants		296	309
Emprunts bancaires et avances remboursables	<u>9</u>	593	770
Dettes sociales		654	722
Dettes fiscales (hors IS)		39	59
Fournisseurs	<u>11</u>	1 046	828
Fournisseurs d'immobilisations	<u>11</u>	7	31
Produits constatés d'avance	<u>10</u>	382	1 020
Dettes diverses		18	10
Passifs courants		2 739	3 439
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		23 656	26 444

1.4 État des flux de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
RESULTAT NET	-2 208	-310
Dotations nettes aux amortissements et provisions	151	105
Gains et pertes liés aux variations de juste-valeur	14	
Autres produits liés aux subventions	-97	
Autres produits et charges calculés relatifs à IAS 19	0	
Plus et moins-values de cession	0	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	-2 140	-205
Coût de l'endettement financier	-1	-1
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	0	
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	-2 141	-206
Impôts versés	0	
Variation des clients et autres débiteurs	-247	-650
Variation des stocks	16	-35
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-496	-446
Autres mouvements	0	
Variation du BFR lié à l'activité	-728	-1 132
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-2 868	-1 339
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-16	-69
Décaiss / acquisition immos corporelles	-1 045	-51
Encaiss / cession d'immos corp et incorp		
Subventions d'investissement encaissées		
Décaiss / acquisition immos financières	-56	16
Encaiss / cession immos financières		
Produits et charges financiers décaissés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 116	-105
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	50	23 980
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Décaissement avance remboursable OSEO	-81	
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursement d'emprunt	-16	-15
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-46	23 965
VARIATION DE TRESORERIE	-4 031	22 523
Incidence des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	22 764	3 225
TRESORERIE A LA CLOTURE	18 733	25 748

1.5 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserve au titre des gains et pertes actuariels	Total
01/01/2012	2 355 261	236	8 779	-7 584		1 431
Augmentation de capital			4			4
Paiements fondés sur des actions				357		357
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice				-1 888		-1 888
Gains et pertes actuariels					-31	-31
31/12/2012	2 355 261	236	8 783	-9 115	-31	-127
Augmentation de capital	261 763	26	2 017			2 043
Paiements fondés sur des actions				111		111
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice				-1 069		-1 069
Gains et pertes actuariels					24	24
31/12/2013	2 617 024	262	10 800	-10 073	-7	982
Augmentation de capital	1 834 883	183	23 779			23 962
Paiements fondés sur des actions						0
Dividendes						0
Résultat de la période				-2 156		-2 156
Actions propres				-93		-93
Gains et pertes actuariels						0
31/12/2014	4 451 907	445	34 579	-12 322	-7	22 695
Augmentation de capital	5 827	1	49			50
Paiements fondés sur des actions						0
Dividendes						0
Résultat de la période				-2 208		-2 208
Actions propres				84		84
Gains et pertes actuariels						0
30/06/2015	4 457 734	446	34 628	-14 446	-7	20 621

2 ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1 Informations générales

Créée en 2004, Genomic Vision est une société de biotechnologie qui développe et commercialise des outils de recherche et des tests de diagnostic basés sur l'analyse de molécules individuelles d'ADN.

La société utilise la technique du Peignage Moléculaire qui permet de détecter les variations quantitatives et qualitatives au niveau du génome et d'établir leurs rôles dans une pathologie ciblée. Genomic Vision détient une licence exclusive de l'Institut Pasteur pour cette technologie.

Genomic Vision est cotée depuis le 7 avril 2014 au compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE Euronext (Code ISIN : FR0011799907. Code Mnémonique : GV).

Adresse du siège social :

80-84 rue des Meuniers 92 220 Bagneux.

En date du 28 juillet 2015, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des comptes IFRS semestriels résumés de Genomic Vision portant sur la période de six mois prenant fin le 30 juin 2015.

2.2 Evènements significatifs du premier semestre 2015

Genomic Vision a poursuivi ses programmes de développement de tests Diagnostic et d'augmentation du débit de la technologie du peignage moléculaire, en collaboration avec son partenaire stratégique Quest Diagnostics.

En début d'année 2015, la Société a annoncé le renouvellement de ce contrat de collaboration, jusqu'en novembre 2018. Selon les nouveaux termes, Quest Diagnostics continue à être le partenaire exclusif de Genomic Vision sur les 4 tests développés en commun, mais le taux de royalties payés à Genomic Vision a été revu à la hausse et la Société peut développer et commercialiser de nouveaux tests avec d'autres partenaires aux Etats-Unis et dans le monde.

Au mois de juin 2015, la technologie de peignage moléculaire de Genomic Vision a été retenue pour le projet BeyondSeq Horizon 2020 d'une dotation globale de 6 M€. Ce programme, financé par de la Commission européenne, vise à combler le vide technologique entre le diagnostic cytogénétique et le séquençage de nouvelle génération. Dans ce cadre, Genomic Vision aura pour mission de développer un test SMA capable d'identifier les porteurs dits

« 2+0 » (porteurs des deux copies du gène SMN 1 sur un chromosome), non détectables par les techniques actuelles.

L'assemblée générale du 30 juin 2015 a approuvé la nomination de deux nouveaux membres au Conseil de Surveillance : Madame Elisabeth Ourliac, Vice-président et Directeur de la Stratégie Corporate d'Airbus Group et Madame Tamar Saraga, Consultante internationale en Fusions & Acquisitions et Stratégie, précédemment Directrice Senior en Fusions & Acquisitions et Stratégie chez ORACLE pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique.

2.3 Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes

2.3.1 Conformité au référentiel IFRS

Les états financiers intermédiaires de la Société sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2015 et notamment avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire – S'agissant de comptes résumés, ils n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels, et à ce titre, ils doivent être lus en liaison avec les états financiers de la Société au 31 décembre 2014.

Ces normes IFRS sont disponibles sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

A l'exception des normes qui sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 et mentionnées ci-après, les règles et méthodes comptables appliquées par la Société dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les principes comptables adoptés pour l'élaboration du rapport financier semestriel sont conformes à ceux utilisés pour les comptes annuels du 31 décembre 2014.

2.3.2 IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou sur les informations à fournir dans les états financiers

Les principes comptables retenus tiennent compte des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- Améliorations annuelles cycle 2011-2013 ; applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015,

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers semestriels au 30 juin 2015.

La Société n'a par ailleurs, pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2015 à savoir :

- Les amendements à l'IAS 19 : « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} février 2015).
- Améliorations annuelles cycle 2010 – 2012, (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2015),

2.3.3 Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

Les opérations de la Société présentent un faible caractère saisonnier entre les deux semestres de l'année civile, tant en termes de chiffre d'affaires que de dépenses engagées.

2.3.4 Crédits impôt

2.3.4.1 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'état français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005 au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits de l'activité » sur la période qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes.

Au titre des clôtures intermédiaires des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt recherche est déterminée à partir :

- Des charges de personnel 2015 ré-estimées sur 12 mois au 30 juin 2015,
- des charges de sous-traitance 2015 ré-estimées sur 12 mois au 30 juin 2015,
- des encaissements et décaissements relatifs à des subventions connus à la clôture des comptes semestriels au titre de l'exercice.

Le montant du crédit impôt recherche annuel estimé selon les modalités décrites ci-dessus est alors rapporté sur une base de 6 mois pour comptabilisation dans les comptes semestriels au 30 juin.

2.3.4.2 Crédit d'impôt Innovation

Le crédit d'impôt innovation est un nouveau dispositif d'aide aux entreprises innovantes instauré par la loi de finance 2013 qui complète le crédit d'impôt recherche. Il a pour objectif de soutenir les PME qui engagent des dépenses spécifiques pour innover. Les dépenses concernées par le crédit d'impôts innovation sont celles des opérations de conception de prototypes de nouveaux produits ou d'installations pilotes de nouveaux produits. Ce crédit d'impôt peut se déduire de l'impôt sur les sociétés les trois années suivant celle qui ouvre les droits à ce crédit d'impôt. A l'issue de cette période, la fraction non utilisée est remboursée.

Les PME au sens communautaire peuvent obtenir le remboursement immédiat de la créance si elles en font la demande.

Au titre des clôtures intermédiaires des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt innovation est déterminée selon les mêmes modalités que celles du crédit d'impôt recherche décrites dans la note 2.3.4.1.

2.3.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si et seulement si tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur les projets activables et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets ainsi que l'amortissement des immobilisations utilisées pour les activités de développement sont également pris en compte.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation des applications, ou la mise en service de la technologie développée.

La Société a retenu une durée d'amortissement des frais de développement de 10 ans, correspondant à la durée de consommation par la Société des avantages économiques futurs attendus.

L'ensemble des projets développés et activés sur l'exercice 2014 ont tous été mis en service courant de l'exercice 2014, par conséquent ils n'ont pas généré de nouvelle activation au 30 juin 2015.

Les projets de développement en cours au 30 juin 2015 ne remplissent pas à cette date l'ensemble des conditions d'activation listées ci-dessus. Ils n'ont donc pas fait l'objet d'activation sur la période.

2.3.6 Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables

Aucun élément n'a conduit la société à modifier de façon significative ses jugements ou estimations tels que décrits dans les états financiers de la société au 31 décembre 2014.

2.3.7 Information sectorielle

Dans la continuité des comptes établis au 31 décembre 2014, la Société applique au 30 juin 2015 la norme IFRS 8 (secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

En revanche, la Société distingue le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

2.4 NOTES

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

a) Variation des immobilisations incorporelles entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Cession (-)	30/06/2015
Frais de développement	262			262
Logiciels, concessions, brevets	155	7		161
Immobilisations incorporelles en cours	11	9		20
Total des valeurs brutes	428	16		443
Frais de développement - Amort.	19	13		33
Concessions, brevets - Amort.	148	4		152
Total des amortissements et provisions	167	17		185
Total des immobilisations incorporelles nettes	260	-1		259

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Variation des immobilisations corporelles entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Cession (-)	30/06/2015
Installations techniques - Outillage industriel	711	39	0	750
Installations, agencements, aménagements	789	139	0	928
Matériels de bureau et matériel informatique	198	40	0	238
Mobilier	167	208	0	375
Immobilisations en cours	36	594	0	630
Immobilisations corporelles en cours				
Total des valeurs brutes	1 901	1 020	0	2 921
Installations techniques - Outillage industriel - Amort.	579	40	0	619
Installations, agencements, aménagements - Amort	260	48	0	308
Matériels de bureau et matériel informatique - Amort	144	16	0	160
Mobilier - Amort	47	30	0	77
Total des amortissements et provisions	1 030	134	0	1 164
Total des immobilisations corporelles nettes	871	886	0	1 758

Dont les immobilisations en crédit-bail :

Dont crédit bail

En milliers d'euros	01/01/2015	Augmentation	Cession (-)	30/06/2015
Outillage industriel en crédit bail	162			162
Total des valeurs brutes	162	0	0	162
Outillage industriel en crédit bail - Amort.	107	16		123
Total des amortissements et provisions	107	16	0	123
Total des immobilisations corporelles nettes	55	-16	0	39

NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués de dépôts de garantie pour un montant de 116 K€ ainsi que de la réserve de trésorerie représentant un montant de 191 K€ au 30 juin 2015, lié au contrat de liquidité.

NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE

Conformément à la norme IAS 12.24, les actifs d'impôts ne sont reconnus dans les comptes que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux suffisants, sur lesquels elle pourra imputer ces différences temporelles.

Sur la base des mêmes règles appliquées au 31 décembre 2014, la Société n'a reconnu aucun impôt différé actif au 30 juin 2015, compte tenu des perspectives fiscales actuelles de la société

NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE

a) Variation des stocks entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2015

En milliers d'euros	01/01/2015	Variation	Dotations et reprises de provisions	30/06/2015
Stocks de matières premières et autres appro.	58	11		69
Stocks de marchandises	75	-27		48
Stocks Brut	134	-16		118

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Clients et comptes rattachés	58	361
Clients Factures à émettre		
TOTAL CREANCES CLIENTS	58	361
Débiteurs divers	1 516	1 752
Charges constatées d'avance	202	119
TOTAL AUTRES CREANCES	1 718	1 871
CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	1 776	2 232

La Société a enregistré les crédits d'impôt recherche et Innovation au titre du premier semestre 2015 dans le poste Créances d'exploitation non courantes, pour un montant respectif de 577 K€ et 9 K€ étant donné que leur recouvrement interviendra au cours du deuxième semestre 2016. Ces crédits d'impôt ont été calculés selon les modalités décrites dans la note 2.3.4 de l'annexe.

Etant donné que la Société rentre dans le champ d'application des PME communautaires, dès le premier semestre 2015, elle a demandé le remboursement de ces crédits d'impôt au titre de l'exercice 2014 pour un montant respectif de 1 228 K€ pour le CIR et 72 K€ pour le CII, mais ne l'a pas encore obtenu au 30 juin 2015.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est composée des éléments suivants :

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Instruments financiers à court terme	8 642	22 643
Disponibilités	10 092	121
TOTAL TRESORERIE BRUTE	18 734	22 764
Concours bancaires courants		
TOTAL TRESORERIE NETTE	18 734	22 764

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par

la Société. Au 30 juin 2015, les disponibilités et instruments financiers courants détenues par la Société étaient placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 6 mois.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

a) Capital social actuel

Au 30 juin 2015, le capital est composé de 4.457.734 actions entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,1€.

Différentes catégories de titres	Valeur nominale (en €)		Nombre de titres		
	Au 31 décembre 2014	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014	Emission d'actions (1)	Au 30 juin 2015
actions ordinaires	445 191	445 774	4 451 907	5 827	4 457 734
Total	445 191	445 774	4 451 907	5 827	4 457 734

(1) : 5.827 BCE 2010-1 ont été exercés le 11 juin 2015, générant une augmentation de capital de 50 K€, composée de 1 K€ de valeur nominale et 49 K€ de prime d'émission par création de 5.827 actions nouvelles émises à un prix de 8,58 euros.

La Société finance sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital ainsi que par l'obtention d'avances remboursables, de subventions et de remboursement de créances de Crédit d'impôt Recherche, mais n'a pas recours à des emprunts bancaires. En conséquence, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

b) Bons de souscription d'actions

Au 30 juin 2015, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société, dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. A cette date, les bons de souscription d'actions en circulation attribués et non annulés, qu'ils soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à souscription de 10 000 actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les différents plans d'options de souscription d'actions mis en place par la Société :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action (en €)	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BSA 2008-1	856 531	27/6/08	856 531	856 531	ABSA 2008-1	856 531	0	0	27/06/18	0	0,10	- €
BSA 2008-2	6 422	27/6/08	6 422	5 422	0,10 €	5 422	0	0	10/12/14	0	4,67	- €
BSA 2010-1	466 206	2/11/10	466 206	466 206	ABSA 2010-1	466 206	0	0	02/11/18	0	0,10	- €
BSA 2010-1 T2	349 654	2/11/10	349 654	349 654	ABSA 2010-1	0	349 654	0	02/11/15	0	8,58	- €
BSA 2010-2	11 728	2/11/10	10 000	10 000	0,40 €	0	0	10 000	30/04/19	10 000	8,58	85 799,00 €
BSA 2013-1	145 211	28/6/13	145 211	145 211	ABSA 2013-1	145 211	0	0	28/06/23	0	0,10	- €
TOTAL	1 835 752		1 834 024	1 833 024		1 473 370	349 654	10 000		10 000		85 799,00 €

c) Paiements fondés sur des actions

Dans le cadre de plans d'émission de Bon de souscription (BSA) tels que décrits dans le paragraphe b), ou de Bon de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), la Société offre à ses dirigeants et certains salariés la possibilité de souscrire à ces opérations.

Au titre des Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises, l'assemblée générale de la Société a autorisé initialement 4 plans d'émission, dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous. Il est à noter qu'au 30 juin 2015, il ne reste plus que 3 plans en cours.

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action (en €)	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BCE 2005-1	87 464	18/11/05	87 464	87 464	gratuit	43 732	0	43 732	14/11/23	43 732	3,43	150 000,76 €
BCE 2008-1	2	27/6/08	2	2	gratuit	2	0	0	28/06/15	0	4,67	- €
BCE 2008-2	207 660	27/6/08	207 660	207 660	gratuit	75 064	0	132 596	10/12/16	132 596	4,67	619 223,32 €
BCE 2010-1	222 820	2/11/10	208 820	208 820	gratuit	15 000	5 827	187 993	30/04/19	187 993	8,58	1 612 961,14 €
TOTAL	517 946		503 946	503 946		133 798	5 827	364 321		364 321		2 382 185,22 €

Au 30 juin 2015, ces Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise en circulation donnent droit à souscription de 364 321 actions de la Société. 5.827 BCE 2010-1 ont été exercés sur la période (voir paragraphe a)).

d) Synthèse des instruments dilutifs existants

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant au 30 juin 2015, pourrait conduire à la création au minimum de 374 321 actions nouvelles.

	Nombre en circulation	Montant maximal d'actions à émettre
BCE	364 321	364 321
BSA	10 000	10 000
Total	374 321	374 321

NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les avances conditionnées auprès des collectivités publiques font l'objet de contrats avec OSEO. Au 30 juin 2015, la Société bénéficie encore d'un contrat d'avance remboursable avec OSEO Innovation.

➤ Avance remboursable OSEO Projet ACTIVE :

Un contrat d'aide au Projet d'innovation stratégique industrielle ACTIVE a été signé le 20 février 2009 entre OSEO et un consortium dont fait partie la Société. Ce projet vise à développer une nouvelle génération de produits thérapeutiques dans le domaine des infections virales chroniques et récurrentes.

Ce contrat cadre prévoit l'octroi d'aides aux participants du consortium sous la forme d'avances remboursables et de subventions. A ce titre, la Société a conclu un contrat avec OSEO en date du 20 février 2009, relatif à une avance remboursable portant sur un montant initial de 580 K€. Un avenant à ce contrat a été conclu révisant le montant de cette aide à un montant de 658 K€.

A ce jour, la société a reçu au titre de ce projet, un montant total de 559 K€ :

- 153 K€ en 2010,
- 142 K€ en 2011,
- 264 K€ en 2012.

En cas de succès commercial du projet, la société s'est engagée à rembourser à Oséo l'intégralité du montant de l'avance reçue.

Conformément au contrat, cette avance remboursable sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués à ce titre par la société, actualisé au taux annuel de 4,59%, atteindra le montant total, actualisé au même taux, de l'aide versée.

Le montant des retours financiers, ne pouvant excéder 2 M€, est égal à 5% du chiffre d'affaires généré sur la vente des produits, sur une période de 10 ans à compter de l'atteinte d'un seuil de chiffre d'affaires de 500 K€.

Depuis l'exercice 2014, la Société estime que le projet ACTIVE ne générera aucun flux financier futur et considère donc qu'elle pourrait ne pas être amenée à rembourser l'avance. Cependant, dans la mesure où les conditions de constat de fin de programme de la part de la BPI ne sont toujours pas satisfaites au 30 juin 2015, la société a maintenu au passif cette avance dans les comptes.

➤ Avance remboursable OSEO Projet APAS :

Un contrat d'aide au Projet d'innovation stratégique industrielle APAS-IPK a été signé en 2009 entre OSEO et un consortium dont fait partie la Société. Ce projet vise à améliorer la

compréhension de la famille des protéines PK et leur rôle dans le développement des cancers pour développer une nouvelle génération d'inhibiteurs de PK.

Ce contrat cadre prévoit l'octroi d'aides aux participants du consortium sous la forme d'avances remboursables et de subventions. A ce titre, la Société a conclu un contrat avec OSEO en 2009, relatif à une avance remboursable portant sur un montant de 317 K€.

A ce jour, la société a reçu au titre de ce projet, un montant total de 177 K€ :

- 10 K€ en 2010,
- 167 K€ en 2012.

En cas de succès commercial du projet, la société s'est engagée à rembourser à Oséo l'intégralité du montant de l'avance reçue.

Conformément au contrat, cette avance remboursable sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués à ce titre par la société, actualisé au taux annuel de 2,77%, atteindra le montant total, actualisé au même taux, de l'aide versée.

Le montant des retours financiers, ne pouvant excéder 1,2 M€, est égal à 2% du chiffre d'affaires généré sur la vente des produits, sur une période de 8 ans à compter de l'atteinte d'un seuil de chiffre d'affaires de 1,5 M€.

En date du 28 janvier 2015, la société a reçu un courrier de BPI France, lui notifiant dans le cadre de la fin de la phase de recherche et développement du programme APAS, une demande de remboursement d'un montant de 81 K€ correspondant à l'indu de l'avance remboursable encaissée initialement par la Société à hauteur de 177 K€.

Consécutivement à ce courrier, la Société a procédé au remboursement de l'avance remboursable à hauteur de 81 K€, puis a enregistré le reliquat de cette avance remboursable d'un montant de 96 K€ en compte de résultat sur la ligne « autres produits de l'activité » considérant la dette vis-à-vis d'OSEO éteinte.

a) Variation des dettes financières du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

En milliers d'euros	01/01/2015	Encaissements	Remboursements	Variation juste valeur	Autre	Reclassement	30/06/2015
Avance remboursable ACTIVE	0						0
Avance remboursable APAS	0						0
Emprunt sur crédit-bail	22					-17	5
Emprunts et dettes financières non courante	22	0	0	0	0	-17	5
Avance remboursable ACTIVE	560					0	560
Avance remboursable APAS	177		81		-96		0
Emprunt sur crédit-bail	33		17			17	34
Découvert bancaire	0						0
Emprunts et dettes financières courantes	770	0	98	0	-96	17	594
Total des emprunts et dettes financières	792	0	98	0	-96	-34	599

NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Participation financière	145	164
Droits d'entrée Quest		
Produits constatés d'avance non courants	145	164
Participation financière	36	36
Droits d'entrée Quest	242	604
Quote part subvention OSEO APAS		92
Redevance annuelle QUEST	100	250
Quote part subvention OSEO DIAPO	5	38
Produits constatés d'avance courants	383	1 020
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	529	1 184

La Société enregistre le chiffre d'affaires relatif aux droits d'entrée Quest selon un étalement sur la durée prévisionnelle des projets sélectionnés par le partenaire. A ce titre, la société a enregistré un produit constaté d'avance courant d'un montant de 242 K€ au 30 juin 2015 contre 604 K€ au 31 décembre 2014.

La quote part de la subvention encaissée par la société au titre du programme APAS enregistrée en produit constaté d'avance courant au 31 décembre 2014 pour un montant de 92 K€, a fait l'objet d'un remboursement sur la période suite à la demande de BPI France dans le cadre de la fin de la phase de recherche et développement du programme.

NOTE 11 : FOURNISSEURS

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Fournisseurs	624	467
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Factures non parvenues	422	361
Clients Avoirs à émettre		
DETTES FOURNISSEURS HORS IMMOBILISATIONS	1 046	828
Fournisseurs d'immobilisations	7	31
TOTAL DETTES FOURNISSEURS COURANTES	1 053	859

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur ce poste dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an à la fin de la période concernée.

NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Note 12.1 : Produits des activités ordinaires

a) Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Produits de recherche et développement Quest	515	2 462
Marché du Diagnostic	45	33
Marché Academique	131	62
Chiffre d'affaires	691	2 557

La majorité du chiffre d'affaires de la Société découle de son contrat de partenariat avec la Société Quest Diagnostics Inc. Ce partenariat a généré sur la période un chiffre d'affaires d'un montant de 515 K€ se composant principalement des typologies de rémunérations suivantes :

- ⇒ 150 K€ au titre des Licences Fees,
- ⇒ 362 K€ de rémunération au titre des droits d'entrée sur les programme de R&D en cours,

b) Autres produits de l'activité ordinaire

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Crédit impôt recherche	577	454
Subventions d'Etat	137	68
Crédit d'impôt innovation	9	107
Crédit d'impôt compétitivité emploi	22	20
Autres produits de l'activité	745	649

Note 12.2 : Nature des dépenses allouées par fonction

Les frais de recherche et développement sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Achats et variation de stocks	59	71
Charges de Personnel	1 211	1 316
Charges Externes	555	872
Impôts, taxes et versements assimilés	18	33
Dotations nettes aux amortissements	68	59
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	1	-14
Total Recherche et Développement	1 912	2 337

Les frais sur ventes et marketing sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Achats et variation de stocks	1	1
Charges de Personnel	404	48
Charges Externes	62	53
Impôts, taxes et versements assimilés	4	1
Dotations nettes aux amortissements	2	1
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	2	5
Total Ventes et Marketing	475	109

Enfin, les frais généraux sont de nature suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Achats et variation de stocks	16	33
Charges de Personnel	344	431
Charges Externes	764	486
Impôts, taxes et versements assimilés	45	49
Dotations nettes aux amortissements	80	45
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	-26	11
Total Frais généraux	1 223	1 055

Le total des charges par nature est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Achats et variation de stocks	141	129
Charges de Personnel	1 959	1 795
Charges Externes	1 381	1 411
Impôts, taxes et versements assimilés	67	83
Dotations nettes aux amortissements	150	105
Dotations nettes aux Provisions et dépréciations		
Autres charges et produits	-21	2
Total des charges opérationnelles par nature	3 677	3 525

Note 12.3 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement net se calcule de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Intérêts et charges financières	1	1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	1	1
Produits de cessions de VMP	6	9
Produits d'intérêt sur billet de trésorerie	32	12
Produit sur comptes à terme	20	7
PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	58	28
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	57	26

Les autres produits et charges financiers se présentent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Autres produits financiers dont juste valeur	2	1
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2	1
Autres charges financières dont juste valeur		
Perte de change	26	18
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES	26	18
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-24	-17

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

	30/06/2015	30/06/2014
Nombre d'actions à l'ouverture	4 451 907	2 617 024
Augmentation actions P1		
Augmentation actions A		
Exercice de BSA 2010-1 T2		116 551
Augmentation de capital		1 533 332
Augmentation de capital (sur allocation)		185 000
Exercice de BCE 2010-1	5 827	
Nombre d'actions à la clôture	4 457 734	4 451 907
Nombre d'actions moyen pondéré	4 457 119	3 553 891
	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux	-2 208	-310
Nombre d'actions moyen pondéré	4 457 119	3 553 891
Résultat par action	-0,50	-0,09
Résultat par action diluée	-0,50	-0,09

Comme précisé dans la note 1.1, les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE) sont anti dilutifs. Ainsi les instruments de capitaux propres en circulation ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action.

NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

En revanche, la Société distingue le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

(en milliers d'euros)	30 juin 2015			Total des activités ordinaires
	France	U.S.A.	Reste du Monde	
Ventes de produits	33	131		163
Produits de recherche et développement	0	528		528
Subventions R&D	745			745
Total	778	659	0	1 436

(en milliers d'euros)	30 juin 2014			Total des activités ordinaires
	France	U.S.A.	Reste du Monde	
Ventes de produits	29	69		98
Produits de recherche et développement		2 460		2 460
Subventions R&D	648			648
Total	677	2 529	0	3 206

NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société n'a pas identifié de nouveaux risques financiers autres que ceux mentionnés dans les comptes annuels au 31 décembre 2014.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas souscrit ou reçu d'engagements additionnels à ceux existants au 31 décembre 2014.

NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de surveillance sont décrites dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
Rémunérations Brutes fixes	215	215
Rémunérations brutes variables	0	225
Avantages en nature	8	8
Valorisation BSA et BSPCE comptabilisés en charges	0	0
Jetons de présence	25	40
Autres rémunérations	0	0
Total des rémunérations	248	488

4. Rapport du commissaire aux comptes sur l'information semestrielle 2015

GENOMIC VISION

Société Anonyme
80-84 rue des Meuniers
92200 Bagneux

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société GENOMIC VISION, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

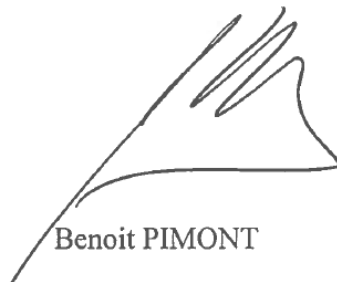
II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juillet 2015

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoit PIMONT', written over a horizontal line.

Benoit PIMONT